Les considérants de ces augmentations ne sont pas moins évidents que ceux présentés l'année dernière. Comme en 1882, le rapport fait ressortir que « le nombre des » ouvrages à l'état d'entretien s'accroît » sans cesse, en raison directe de l'impul » sion donnée à l'amélioration de nos voies » navigables, a la suite de la loi de classe » ment du 5 août 1879, et qu'il est indispen » sable de pourvoir à leur conservation. » Il insiste, en outre, sur « le haut intérêt que » présente pour l'industrie et le commerce, » sinon la suppression absolue au moins la » diminution du nombre et de la durée des » chômages de nos lignes de navigation » intérieure. » Enfin, il déclare que « ce à » quoi l'administration est résolue à s'ap » pliquer, c'est à réduire la durée de ces » interruptions au strict indispensable, et » lorsque cela sera possible, à maintenir la » navigation au prix des plus grands sa » crifices, en employant des procédés d'exé » cution, tels que batardeaux, scaphandres, » dragues, etc., qui permettent de travail » ler tout en conservant l'eau dans les » biefs. »

Tel est, conclut le rapport, le principal objectif de l'augmentation demandée, pour 1883, sur le chapitre 18 du budget des travaux publics.

On ne peut qu'applaudir à un tel langage et à de semblables déclarations. Pour un peu tardives qu'on les puisse trouver, elles n'en sont pas moins, elles n'en sont peut être même que plus précieuses. Et la batellerie en prend note avec une vive satisfaction.

Mais il ne faudrait pas que ces demandes d'augmentations de crédits fussent repoussées, il est urgent qu'elles soient, au contraire, intégralement votées.

On sait combien sont grands les besoins d'amélioration, a peu près partout. Ici c'est un canal, où la vapeur ne peut circuler parce que l'insuffisance des crédits d'entretien ne permet pas d'en consolider les berges pour les mettre à même de supporter une vitesse plus grande. D'où impossibilité d'employer un matériel perfectionné. Là, c'est un autre canal, dont l'état général est si défectueux par manque de fonds que même la marche normale, ordinaire est devenue difficile.

Ailleurs ce sont des rigoles d'alimentation qui se détériorent. Il en est ainsi à ce malheureux canal de Briare, pour lequel pas une goutte d'eau utilisable ne devait être perdue, et auquel la grande rigole de St-Privé n'amène que les eaux qu'elle ne perd pas en route par les fissures de sa cuvette. Il y a des années que ces fissures se sont produites, des années qu'on les doit réparer, et des années qu'on n'en fait rien, faute des 120,000 francs que ce travail nécessiterait. Partout enfin, on demande la suppression des chômages, ou au moins leur réduction à l'état de mesures absolument exceptionnelles.

Il importe donc au plus haut degré que rien ne vienne contrarier les dispositions de l'administration et restreindre les ressources qu'elle demande. Toutes les in[illegible]

potence en fer forgé; J. Van de Velde, parquets mosaïques.

Médailles de bronze

F. Boucneau, cheminée en marbre blanc; Boutillier Robert, panneau imitation bois et marbre; Defrennes frères, cheminées encadrant des appareils de chauffage; J. Werhoogen, ferronnerie d'art; A. Destresbecq, cheminée en marbre blanc; Alph. Morel, imitation de marbre. Fl. Dubar, cheminée en marbre noir; Eloi Malvoir, imitation de bois.

Mentions honorables

Acolet, flambeau en fer forgé; Et. Brion, modèle d'escalier à double évolution; Th. Buisine, chandeliers en fer forgé; Al. Dapsens, carreaux mosaïques en ciment comprimé; L. de Smet et Cie, carreaux céramiques; C. Dumont, chaîne et suspension d'ornement en fer forgé; Fiévé et Cie, carreaux en ciment comprimé; Meunier et Chaval, carreaux céramiques.

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

M. de Lanessan, député de la 2e circonscription du cinquième arrondissement de Paris, a proposé samedi à la Chamore de lever la séance à l'occasion de la mort de Garibaldi.

Voici les votes des députés du Nord sur cette proposition.

Ont voté pour : MM. Charles Desmoutiers Girard, Masure, Scrépel, Trystram.

Ont voté contre : MM. Bergerot, Brame, Clerier, Debuchy, Giroud, Guillemin, Pierre Legrand, Outters, des Rotours.

Retenus à la commission du budget : MM. Bernard, Louis Legrand.

Le jury d'expropriation pour le nouveau boulevard qui va être créé à Roubaix, s'est réuni ce matin, à la première chambre du tribunal civil de Lille.

MM. les membres du jury se sont rendus à Roubaix pour visiter les habitations a exproprier.

Mardi la première séance d'expropriations aura lieu à 9 heures.

Une conférence au profit du Denier des Ecoles libres des Roubaix, sera donnée lundi prochain, 12 juin, à cinq heures et demie, par M. Thellier de Poncheuille, avocat de Valenciennes.

Cette conférence sera donnée dans une salle dépendant du tissage de M. Deledalle, rue de Lorraine.

Nous rappelons à nos lecteurs que le carrousel de Leers (Nord,) aura lieu le 23 juillet prochain.

Hier, vers 10 heures du soir, MM. Ch. Duthoit, éclusier et Pierre Delbart, tisserand, ont retiré du canal de Roubaix, près de l'écluse du Sartel le corps du sieur Boutry, entrepreneur à Roubaix, disparu depuis le 30 mai dernier. Un porte-monnaie contenant une somme de 31 francs cinq centimes, a été trouvé dans ses poches, plus une montre en argent et quelques autres objets.

Un triste accident est arrivé hier, au peignage de M. Isaac Holden, a Croix. Pierre Gustin, âgé de 57 ans, ouvrier peigneur, a eu le bras droit pris dans les engrenages de son métier. M. le docteur Descarpentries craint qu'on ne soit obligé d'amputer le membre atteint.

M. Frédéric Joets de Metershof vient de donner sa démission de conseiller général et de membre de la commission départementale.

M. Joets de Métershof a adressé à ses électeurs la circulaire suivante :

Aux électeurs du canton d'Hazbrouck-Nord.

Mes chers concitoyens,

Par deux fois vous m'avez honoré de vos suffrages, en me confiant le mandat de vous représenter au Conseil général.

Décidé à rentrer aujourd'hui dans la vie privée, je viens vous remercier des nombreuses marques de sympathie que vous m'avez données, et tiens à vous dire que vous trouverez toujours en moi un zélé défenseur des intérêts de la République.

Votre dévoué,

FRÉDÉRIC JOETS DE MÉTERSHOF,
Conseiller général, Membre de la Commission départementale du Nord.

La Société des Agriculteurs du Nord tiendra sa réunion mensuelle au Grand Hôtel de Lille, le mercredi 7 juin à onze heures et demie du matin.

Voici l'ordre du jour :

1. De l'intervention des Haras dans la production du cheval de trait. — Rapport de commission par M. Jacqmart.
2. Etablissement d'un concours d'animaux gras à Lille. — Rapport de commission.
3. M. Landon-Tresca. — Bilan économique et chimique de plusieurs exploitations agricoles de la Flandre maritime de 1869 à 1882.
4. M. Blary. — Destruction des chenilles par les moyens naturels.
5. M. Ladureau. — De l'acte phosphorique dans les terres arables du Nord.
6. M. Ladureau. — Etude sur le commerce des guanos.
7. M. Deleporte-Bayart. — Compte-rendu du concours de Cassel.
8. M. Telliez. — Compte-rendu du concours de chevaux de trait annexé au concours hippique.
7. Affaires diverses.

M. Gaulard, agrégé démissionnaire près la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille et dont la durée d'exercice n'est pas expirée, est réintégré dans lesdites fonctions à la même Faculté, à partir du 1er novembre 1882.

On lit dans le *Mémorial de Lille* :

Nous avons assisté, hier après midi, à une intéressante séance littéraire, au pensionnat Sainte-Marie, rue des Stations.

M. l'abbé Didiot, doyen de la faculté catholique de Théologie, présidait la réunion.

Un grand nombre d'ecclésiastiques, de parents, d'amis et d'anciens élèves avaient tenu à assister a cette fête de famille.

Après l'ouverture, qui a été brillamment enlevé par l'excellente fanfare de l'établissement, un jeune élève est venu au nom de ses camarades remercier M. l'abbé Didiot d'avoir bien voulu accepter la présidence de la séance.

Divers chœurs, morceaux de musique, scènes dramatiques, ont été exécutés ou récités par les élèves d'une façon remarquable.

Puis eurent lieu les concours en arithmétique, en histoire, en géographie et en histoire littéraire. Les chaleureux applaudissements du public, qui soulignèrent les endroits difficiles, ne firent point défaut aux jeunes champions.

L'académie du Pensionnat procéda ensuite à la distribution de couronnes décernées à plu[illegible]

d'étudier les questions sur lesquelles ils auront à se prononcer.

Il est bien difficile de se faire une opinion après une lecture hâtive écoutée en séance. Et, à ce propos, je demanderai à l'administration de vouloir bien désormais faire indiquer à l'ordre du jour l'objet des rapports qui doivent être présentés au nom des commissions. Notre convocation d'aujourd'hui porte : « Rapports des *commissions des travaux, finances, écoles, cimetières* » C'est bien vague. En tenant compte de mon observation pour l'avenir, l'administration ne ferait qu'obéir, non seulement à l'esprit, mais à la lettre de la loi de 1855 dont l'article 16 dit : « La *convocation aux sessions extraordinaires contient l'indication des objets spéciaux et déterminés pour lequel le Conseil doit s'assembler.* »

M. Emile Moreau. — Il est bien facile aux conseillers de venir à la Mairie prendre connaissance des rapports.

M. Alfred Reboux. — Nous sommes tous assez occupés; nous pouvons ne pas être libres dans les vingt-quatre heures qui précèdent une séance. Nous discutons ici des questions assez importantes pour que nous leur donnions une étude attentive.

M. Emile Moreau. — Ce que demande M. Reboux causerait parfois des entraves et je ne vois pas qu'il y ait lieu de changer des habitudes sur lesquelles nous n'avons jamais reçu d'observation de la Préfecture.

M. Alfred Reboux. Nous faudra-t-il prier M. le préfet de rappeler l'administration à l'observance de la loi ?

M. le docteur Godefroid — Les convocations pour les séances extraordinaires sont envoyées cinq jours à l'avance. Si on adoptait la proposition de M. Reboux, il faudrait que les rapports fussent prêts antérieurement au jour de l'envoi de la convocation. Cela ne me paraît pas possible.

M. Alfred Reboux — Pourquoi pas? Nous aurions ainsi plus de temps pour étudier ces rapports et pour nous renseigner auprès des intéressés. Nos discussions n'en seraient que plus approfondies.

M. Delebois. — Je donnerai un mot d'explication, pour répondre à l'observation de M. Reboux. Bien qu'elle ait été présentée de la façon la plus courtoise, elle n'en contient pas moins une petite critique. Il me manquait pour achever mon rapport, des renseignements qui ne me sont parvenus que ce matin.

M. Alfred Reboux. — Ce n'est pas une critique à votre adresse que j'ai entendu présenter, mon cher collègue. J'ai saisi l'occasion qui m'était offerte de fixer définitivement un point important pour nos débats et de rappeler aussi la question de l'autographie des rapports que j'ai soulevée dans une séance précédente. La commission des Ecoles en est saisie et j'espérais qu'elle nous aurait donné son avis aujourd'hui.

M. Delebois, — Oui, la question est à l'étude; mais rien n'est fait encore.

M. Alfred Roussel, adjoint. — Il est entendu que les rapports seront toujours déposés vingt-quatre heures avant la séance. Quant à la proposition de M. Reboux, à propos des convocations, la municipalité l'étudiera.

LES TRAVAUX DE VOIRIE DE LA RUE DE LA GARE

M. Emile Moreau, rapporteur de la commission des grands travaux, donne lecture d'une longue étude de M. le directeur de la voirie sur la rue de la gare, puis il s'exprime en ces termes :

« Messieurs,

» Vous venez d'entendre la lecture du rapport

Par décret inséré a l'*Officiel*, sont nommés :

Juge au tribunal de première instance de Péronne (Somme), M. Antoine.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Laon (Aisne), M. Bilard.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Péronne (Somme), M. Pennelier.

Juge suppléant au tribunal de première instance d'Amiens (Somme), M. Havart.

M. Antoine, nommé juge au tribunal de première instance de Péronne (Somme), remplira, au même siège, les fonctions de juge d'instruction.

Armentières. — Samedi 4 juin, à huit heures du soir, la voiture de M. Cochet-Charlet, demeurant rue de Lille, a accroché la barrière du passage à niveau de la route de Lille. Le cheval, effrayé du choc, s'emballa et s'engagea à fond de train dans la rue du Faubourg-de-Lille. Dans sa course, il renversa la dame Eléonore Vasseur, âgée de 50 ans, qui en fut quitte heureusement pour quelques contusions sans gravité. Ils arrêta de lui-même à la porte de son maître. Pas d'autre accident à signaler.

Houplines. — Samedi 3 juin, au moment où la voiture de M. Descamps, médecin à Houplines, passait rue de la Drève, un enfant de deux ans, le petit Caron, glissa du trottoir et tomba si malheureusement que la roue lui passa sur le pied. M. Descamps sauta immédiatement de sa voiture et donna au petit Caron tous les soins que réclamait son état, qui n'est du reste pas grave. L'enfant va aussi bien que possible.

Avesnes. Un suicide a eu lieu mercedi, à l'hospice d'Avesnes, dans d'étranges circonstances.

Un individu disant se nommer Charles Mathieu, né à Villers-la-Tour, près Chimay, en 1847, et sous-officier déserteur du 3e lanciers belges, s'était présenté il y a une dizaine de jours au bureau de recrutement pour s'engager dans la légion étrangère. En attendant qu'il pût faire parvenir son acte de naissance il s'était fait admettre à l'hospice et mercredi matin on le trouvait pendu dans les lieux d'aisance. Il avait dû, pour arriver à ses fins, déployer beaucoup de résolution : la poutre à laquelle il avait accroché son mouchoir étant trop basse, il s'était lié les pieds et les avait relevés au moyen d'une serviette attachée aux épaules; les mains étaient liées également.

On a trouvé sur lui une pièce de vers très longue dont l'incorrection n'exclut pas une certaine culture et où il dépeint de la façon la plus détaillée, avec ses remords et son désespoir, les préparatifs de son suicide, tenté une première fois sans succès.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 4 JUIN. — Arthur Rys, rue de Flandre cour Dutoit 4. — Joseph Verdière, rue de Mouveaux cour Petit 4. — Camille Aernaut, rue de la Basse-Masure 30. — Edmond Bara, rue Ste-Elisabeth prolongée 9. — Hélène Doolaeghe, rue Daubenton cour Vanlays 1. — Julien Toussaint, rue du Bois cour Destombes. — Henri Selosse, rue de Soubise nouvelle cour Browaeys 6. — Julien Vlerick, rue d'Alma fort Wattel 17. — Marie Maertens, rue de la Guinguette 28. — Julienne Dendievel, rue Dessaix 9. — Blanche Tersy, rue de Croix 12. — Catherine Vandercruge, rue du Tilleul impasse Nabuchodonosor 1. — Désiré Lagache, rue Cicéron maisons Wattel. — Maria Duriez, rue de l'Epeule cour Pennel 7.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 4 JUIN. — Séraphin Buchet, 73 ans pensionnaire des petites-sœurs rue St-Jean. — Eléonore Wydoux, 3 mois rue Jacquart cour Masurel 5. — Emile Cléry, 3 mois rue de l'Hommelet cour Lehoucq 6.

nels, qui auront lieu le jeudi 8 juin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le mercredi 7, à 9 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Flandre, 42.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 6 juin 1882, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur **Léonard Boudry**, époux de Dame **Julie Vanmorche**, décédé à Roubaix, le 2 mai 1882, à l'âge de cinquante-huit ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Lettres mortuaires et d'Obits

(IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*

Mouvement comparatif de la Condition publique de Roubaix :

Mouvement du mois de mai 1880.

5554	colis de laine peignée	k.	597,643
67	» d'écouailles et de blousses		6,940
1410	» de laine filée		150,795
2	» de soie		» 55
952	» de coton		101,827
7,985	colis pesant ensem	k.	857,269

Mouvement du mois de mai 1881.

13,622	colis de laine peignée	k.	1,464,917
»	» d'écouailles et de blousses		»
883	» de laine filée		94,287
»	» de soie		»
1260	» de coton		135,744
15,765	colis pesant ensemble	k.	1,694,978

Mouvement du mois de mai 1882

12,221	colis de laine peignée	k.	1,314,792
»	» de blousses		»
1,522	» de laine filée		162,627
89	» de soie		2,658
1,647	» de coton		175,504
15,424	colis pesant ensemble	k.	1,655,701

Décreusage. . 42 opérations
Titrage . . . 976 in.

Le Directeur, A. MUSIN.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du Journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

L'Ecole de la Place Notre-Dame

Je partage complètement le sentiment de votre correspondant, de ne pas laisser sans emploi un immeuble aussi important que l'ancienne école des Frères, place Notre-Dame, mais je ne suis pas de son avis, quand il propose d'en faire un marché couvert.

Un marché demande un genre de construction tout spécial, et les bâtiments dont il est question se prêteraient mal à cette construction. Il faudrait pour cela les démolir en grande partie, et ce serait, ce me semble, tirer mauvais parti de la propriété.

Du reste, je crois savoir que le projet d'établir un marché couvert vers le quartier du Fontenoy est assez avancé. La ville aurait, à cet